



REPONSES AUX 3 QUESTIONS DE L'ASSOCIATION « VIVRE AU MANIVAL » :

1- Implication des habitants du quartier en amont des décisions municipales:

Le projet politique de la liste « Saint-Ismier 2020 - au cœur du Grésivaudan », au-delà des adhérents de l'association « vivre au Manival » s'adresse à tous les Ismériens. C'est l'engagement numéro 10 : « **Nous voulons inscrire nos décisions dans une perspective de développement durable et encourager la démocratie. En amont de la conception des aménagements, nous recueillerons les avis et propositions des habitants, car les usagers sont les meilleurs experts.** »

En ce qui concerne la révision du PLU, comme pour beaucoup d'autres domaines concernant la décision publique : « **Nous installerons un *Conseil des sages* sous la forme d'une commission extra-municipale consultative, présidée par un élu et associant des personnes qualifiées de la société civile, dans des domaines aussi divers que la gestion du territoire, l'urbanisme, l'eau, les risques naturels, la transition énergétique, les mobilités, les déchets, l'intercommunalité...** ». Il y en aura donc une pour la révision du PLU.

2- La collecte des déchets:

Nous continuerons à défendre **un système mixte, c'est-à-dire des points d'apport volontaire enterrés pour l'habitat collectif et du porte-à-porte dans le tissu pavillonnaire, tout en refusant d'une manière argumentée toute notion de TEOM additionnelle.** C'est l'engagement numéro 3.

3- Enfouissement des lignes:

La « doctrine de l'opportunité » sera respectée. Il y a eu au cours du mandat 2014-2020, une programmation pluriannuelle (non encore terminée) de remplacement des ampoules par des LED afin de réduire les coûts d'exploitation, les factures de consommation d'énergie et pouvoir moduler l'intensité lumineuse afin de respecter la vie de la faune nocturne, tout en assurant la sécurité.

Une programmation de l'enfouissement des réseaux aériens est tout à fait envisageable sur le plan politique. Cependant, ce serait pure démagogie que de prendre cet engagement sans réserve car je n'ai aucune confiance dans la parole de l'Etat en ce qui concerne l'ensemble des dotations financières et l'évolution de la compensation de la TH.... En fonction des capacités d'investissement à venir de la commune, il y aura donc une hiérarchie des priorités à établir, en concertation avec les habitants, dans « un Conseil des sages ». Il appartiendra alors à ce conseil, en connaissance de cause et en conscience, de faire cette proposition à la majorité municipale.

Henri Baile « Saint-Ismier 2020 – au cœur du Grésivaudan »